

France-Paris La Défense: Services de désamiantage

OJ S 238/2021 08/12/2021

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

**Base juridique:**

Directive 2014/25/UE

---

**Section I: Entité adjudicatrice**

**I.1. Nom et adresses**

Nom officiel: EDF SA

Adresse postale: Tour EDF - 20 Place de La Défense

Ville: Paris La Défense

Code NUTS: FR France

Code postal: 92050

Pays: France

Point(s) de contact: EDF - Direction des Achats - DOAP Paris

Courriel: [cyrille.zabulon@edf.fr](mailto:cyrille.zabulon@edf.fr)

Téléphone: +33 603753801

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: [www.edf.com](http://www.edf.com)

Adresse du profil d'acheteur: <https://pha.edf.com>

**I.3. Communication**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <http://pha.edf.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://pha.edf.com>

**I.6. Activité principale**

Électricité

---

**Section II: Objet**

**II.1. Étendue du marché**

**II.1.1. Intitulé**

Marché pour le remplacement et désamiantage des calorifuges des groupes moteurs de la centrale du Vazzio en Corse

**II.1.2. Code CPV principal**

90650000 Services de désamiantage

**II.1.3. Type de marché**

Services

**II.1.4. Description succincte**

Phase 1 : Montage / démontage d'un échafaudage de travail

Phase 2 : Démontage du calorifuge existant et désamiantage,  
Phase 3 : Remise en place d'un calorifuge sur le pot de détente,  
Phase 4 : Contrôle visuel après travaux amiante.

#### **II.1.5. Valeur totale estimée**

#### **II.1.6. Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

### **II.2. Description**

#### **II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)**

45321000 Travaux d'isolation thermique

#### **II.2.3. Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRM01 Corse-du-Sud

#### **II.2.4. Description des prestations**

Phase 1 : Montage / démontage d'un échafaudage de travail  
Phase 2 : Démontage du calorifuge existant et désamiantage,  
Phase 3 : Remise en place d'un calorifuge sur le pot de détente,  
Phase 4 : Contrôle visuel après travaux amiante.

#### **II.2.5. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### **II.2.6. Valeur estimée**

#### **II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

#### **II.2.10. Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

#### **II.2.11. Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le marché comporte 2 options techniques :

- Option 1 : Réfection et désamiantage du calorifuge du pot de détente de 2 groupes moteurs prolongeant la durée du marché d'une année supplémentaire
- Option 2 : Réfection et désamiantage du calorifuge du pot de détente d'un groupe moteur prolongeant la durée du marché d'une année supplémentaire

#### **II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne:  
non

#### **II.2.14. Informations complémentaires**

### **Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

---

#### **III.1. Conditions de participation**

### **III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

L'article R. 2143-3 du code de la commande publique impose une déclaration sur l'honneur pour pouvoir participer.

Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) (en lieu et place d'un extrait K bis), ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment).

Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

### **III.1.2. Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Le candidat doit fournir les états financiers (bilans et comptes de résultats) des trois derniers exercices disponibles attestant de sa pérennité financière. Si, compte tenu de la date de création de son entreprise, le candidat ne dispose pas de l'ensemble des informations, remettre des justificatifs équivalents.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

L'entreprise ou le GME justifier d'un chiffre d'affaires moyen supérieur à 600 000 euros par an sur les 3 derniers exercices ou pour les entreprises récentes, justifier leur capacité à exécuter le marché par tout autre moyen équivalent notamment par la production d'une déclaration de banque ou d'une preuve d'une assurance pour risque professionnel.

### **III.1.3. Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Le candidat devra justifier d'une expérience dans les travaux de désamiantage en sous-sections 4 sur les 5 dernières années par la fourniture d'une liste des travaux réalisés ces 5 dernières années.

Le candidat devra justifier que les responsables de conduite de travaux disposent des titres d'études et professionnels nécessaires à la réalisation de travaux en sous-section 4 par la fourniture des titres d'études et professionnels des responsables de travaux.

Le candidat devra justifier qu'il dispose de la certification ISO 9001 ou d'une organisation équivalente par la fourniture du certificat ou d'une description de son organisation qualité.

Le candidat devra être une entreprise disposant du certificat de qualification nécessaire à la réalisation de travaux en sous-section 4 et le justifier par la fourniture du certificat de qualification travaux en sous-section 4.

### **III.1.7. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées

### **III.1.8. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF.

Sans préjudice de l'article 50.I de l'ordonnance du 23 juillet 2015, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait.

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

## **Section IV: Procédure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type de procédure**

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

#### **IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

### **IV.2. Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 20/12/2021

#### **IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français

## **Section VI: Renseignements complémentaires**

---

### **VI.1. Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

### **VI.3. Informations complémentaires**

### **VI.4. Procédures de recours**

#### **VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal de Grande Instance de Paris Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris

Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris

Ville: Paris Cedex 17

Code postal: 75859

Pays: France

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <http://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

**VI.4.4. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris

Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris

Ville: Paris Cedex 17

Code postal: 75859

Pays: France

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <http://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

**VI.5. Date d'envoi du présent avis**

03/12/2021